

# la médiation familiale

Un espace de parole et de décision quand un conflit dans la famille empêche le dialogue...

## pourquoi

Vous rencontrez des difficultés de communication,

Vous vivez un conflit au sein de votre famille,

Les questions financières sont source de conflits,

Vous avez besoin d'être aidé, de faire le point, de clarifier vos choix, d'en parler, en dehors des tensions et des conflits



## avec qui

Le médiateur familial est un professionnel formé, diplômé d'État. Il est impartial et indépendant.

Il vous écoute, vous soutient dans un climat de confiance et de respect mutuel.

La confidentialité des entretiens est un principe essentiel.



## pour qui

Un couple qui ne parvient pas à prendre une décision importante,

Un couple, avant ou au moment d'une séparation ou d'un divorce,

Des parents séparés qui souhaitent réaménager leur façon de vivre,

Des grand-parents et des parents qui ne peuvent plus se parler,

Entre parents et adolescents ou jeunes adultes,

Des frères et soeurs qui doivent prendre une décision ensemble. pour un parent âgé.

## comment



Le 1er entretien, gratuit, est un temps d'information et d'échanges. Vous pouvez venir seul(e) ou ensemble.

Le médiateur familial vous aidera à :

Parler de ce qui a été vécu et ressenti...

Trouver les moyens de vous écouter, de vous parler, de dialoguer.

Prendre ensemble des décisions sur le partage des responsabilités familiales, parentales, financières.

Le juge peut homologuer vos accords si vous le souhaitez.

